

DÉCHETTERIE MOBILE

MESURES COVID19

LES RÈGLES À RESPECTER :



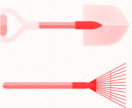
Une seule personne par véhicule est autorisée (en cas de déchets volumineux : 2 personnes max / véhicule sont autorisées)



La carte d'accès est obligatoire. Elle devra être présentée à chaque dépôt au gardien. Le « badgage » se fera par l'apporteur lui-même



Le gardien n'est pas autorisé à manipuler les déchets des apporteurs (aucune aide ne sera donnée par nos gardiens afin de respecter la distanciation sociale et respecter les barrières de sécurité en vigueur)



Aucun outil ne sera prêté
Chaque usager devra apporter ses outils

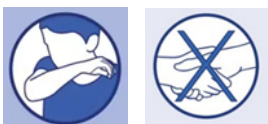
Les apporteurs devront **impérativement** respecter les gestes barrières :



Se laver les mains avant tout dépôt : pour cela il sera mis à disposition sur chaque site du gel hydro-alcoolique



Respecter un mètre de distance entre deux personnes



Tousser et éternuer dans son coude
Saluer sans se serrer la main et proscrire les embrasades



Port du masque obligatoire

SMICTOM
NORD AVEYRON